

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**LES DIMENSIONS LES PLUS IMPORTANTES D'UN PROGRAMME DE  
TRANSITION À LA VIE ADULTE SELON LES JEUNES AYANT EU UN SUIVI EN  
PROTECTION DE LA JEUNESSE**

**ESSAI PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR  
MARIE-EVE TROTTIER**

**DÉCEMBRE 2025**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**  
**MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)**

**Direction de recherche :**

Julie Marcotte

---

Prénom et nom

Directeur de recherche

**Comité d'évaluation :**

Julie Marcotte

---

Prénom et nom

directeur de recherche

Annie Paquet

---

Prénom et nom

Évaluateur

## Résumé

La transition vers la vie adulte constitue un sujet d'actualité dans les systèmes de protection de la jeunesse à travers les pays industrialisés. Bien que plusieurs études se soient penchées sur cette problématique ces dernières années, la perception des jeunes concernant les dimensions les plus importantes qu'un programme qui leur est destiné devrait inclure reste encore peu explorée. Le présent essai vise donc à documenter, du point de vue des jeunes issus de la protection de l'enfance et en transition vers la vie adulte, les principales dimensions qu'un programme conçu pour eux devrait privilégier. Huit articles abordant le point de vue des jeunes ont été retenus dans la recension des écrits. Les principaux résultats mettent en évidence que les dimensions les plus importantes sont : l'autonomie et la gestion du quotidien, le soutien social, l'éducation et l'insertion socioprofessionnelle, la santé mentale, la stabilité résidentielle et la continuité des services. La discussion fait consensus sur le fait que toutes ces sphères sont importantes et que de nombreux programmes y répondent. Toutefois, une attention est apportée quant à la continuité des services, ce qui constitue selon les jeunes la dimension la plus importante. Une piste d'amélioration est suggérée quant à la collaboration interprofessionnelle afin de soutenir davantage le parcours scolaire de ces jeunes, et ce, dès le plus jeune âge.

## Table des matières

Résumé .....	iii
Liste des tableaux et des figures.....	v
Introduction .....	1
Problématique.....	1
Cadre théorique.....	3
Transition à la vie adulte et l'adulte émergent.....	3
Les principales dimensions des programmes existants.....	5
Objectif de l'essai .....	6
Méthode.....	7
Résultats .....	10
L'autonomie et la gestion du quotidien .....	17
Le soutien social .....	18
L'éducation et l'insertion professionnelle .....	19
La santé mentale .....	19
La stabilité résidentielle.....	20
La continuité des services.....	21
Discussion .....	22
Impact pour la pratique psychoéducative .....	26
Pistes d'améliorations.....	27
Conclusion.....	28
Références .....	29

## Liste des tableaux et des figures

### Tableaux

Tableau 1 .....	7
Tableau 2 .....	11

### Figure

Figure 1 .....	9
----------------	---

## Introduction

### Problématique

Au cours des cinquante dernières années, le concept de protection de l'enfance a connu une évolution majeure dans les pays occidentaux (Tomison, 2001). Ce qui relevait auparavant de la sphère privée, avec l'idée que l'on ne devait pas s'immiscer dans la vie des autres, est désormais reconnu comme une responsabilité collective, notamment celle du gouvernement (Marion, 2014). Aujourd'hui, un système de protection de l'enfance existe dans l'ensemble des pays industrialisés et même dans certains pays en développement (UNICEF, 2024). Les motifs menant à une prise en charge du système de protection varient d'un pays à l'autre, mais reposent principalement sur le principe de la compromission du développement et le bien-être de l'enfant (Medrano et Tabben-Toussaint, 2012). Lorsqu'un signalement est jugé fondé à l'issue d'une enquête, l'État peut entreprendre différentes actions, pouvant aller jusqu'au retrait de l'enfant de son milieu de vie naturel (Gouvernement du Québec, 2025b; Trust Family Law, 2025).

Au Québec, 35 264 enfants ont fait l'objet de signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse pour le bilan provincial de l'année 2024-2025 (Gouvernement du Québec, 2025a), soit environ 2,9 % de tous les enfants de la province. Un peu plus de la moitié de ces enfants ont été placés dans un milieu de vie substitut, comme une famille d'accueil, un foyer de groupe ou un centre de réadaptation. Aux États-Unis, les rapports annuels de 2020 indiquaient que 2,89 % des enfants ont fait l'objet d'un signalement retenu pour enquête (U.S. Department of Health and Human Services, 2022). En Australie, pour l'année 2023-2024, environ 1 enfant sur 31 a fait l'objet d'une investigation pour suspicion de maltraitance ou de négligence (AIHW, 2025). Ces données mettent en lumière que de nombreux jeunes grandissent en dehors de leur famille d'origine, souvent dans des contextes instables, et soulignent l'importance des systèmes de protection de l'enfance dans différentes sociétés.

Pour certains de ces enfants, un retour dans leur milieu familial ne sera pas possible, et c'est à partir de leur milieu de vie substitut qu'ils atteindront leur majorité (Longo *et al.*, 2024). La transition à la vie adulte est une étape complexe et déterminante dans le parcours de tout être

humain, mais pour les jeunes ayant été pris en charge par les services de la protection de la jeunesse, cette phase est fréquemment marquée par des défis supplémentaires liés à leur trajectoire de vie (Doucet *et al.*, 2022). Les études montrent que ces jeunes ont, pour la plupart, été exposés à différentes formes de maltraitance, de négligence et à des changements répétés de milieux de vie (Clément *et al.*, 2016). Ces événements dans la vie d'un enfant peuvent entraver le développement d'attachement sécurisant envers l'adulte, ce qui est un élément très important pour s'intégrer adéquatement dans la société aux niveaux social et professionnel (Blake *et al.*, 2024). Ces difficultés se traduisent de façon très concrète au moment où les jeunes atteignent leur majorité. Selon Goyette et Blanchet, (2019) de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), chaque année, environ 2 000 jeunes doivent quitter le système de la protection de la jeunesse à l'atteinte de leur majorité. Ces jeunes se trouvent en situation de précarité puisqu'ils ne sont pas prêts à vivre de manière autonome. Les recherches révèlent qu'ils présentent un risque plus élevé d'itinérance, de décrochage scolaire, de pauvreté et de marginalisation par rapport à leurs pairs qui n'ont pas connu un parcours institutionnel (Sow *et al.*, 2020). Ils sont plus vulnérables que la moyenne et, pourtant, la continuité des services offerts par le système de protection de la jeunesse n'est pas assurée lorsqu'ils atteignent la majorité (Sow *et al.*, 2020).

Face à ce constat préoccupant, divers programmes ont été développés pour soutenir la transition à la vie adulte (Leal-Ferman *et al.*, 2022). Bien que leurs modalités diffèrent, tous visent à favoriser le passage vers l'autonomie (Buisnière *et al.*, 2017). La recherche s'est intéressée à leur efficacité et à leur efficience, souvent à travers des données probantes et des analyses statistiques (Buisnière *et al.*, 2017). Bien que les études quantitatives apportent des données utiles, elles ne permettent pas de saisir pleinement la réalité vécue par les jeunes ni d'offrir une compréhension renouvelée à partir de leur perspective (Häggman-Laitila *et al.*, 2018). Le manque d'études qualitatives centrées sur leurs points de vue limite la compréhension de ce qu'ils perçoivent comme obstacles ou facilitateurs (Parry et Weatherhead, 2014). Or, réfléchir collectivement aux solutions à mettre en place suppose inévitablement de s'intéresser aux opinions et aux expériences des jeunes par rapport aux programmes qui leur sont destinées. Quelles améliorations sont nécessaires ? Les mesures de soutien actuelles sont-elles suffisantes ?

Et surtout, répondent-elles réellement aux besoins de ces jeunes ? Cet essai s'intéresse aux réponses que les jeunes apportent à ces questions.

## **Cadre théorique**

### *Transition à la vie adulte et l'adulte émergent*

La transition à la vie adulte peut être comprise comme le processus par lequel un adolescent franchit le seuil de l'âge adulte (Arnett, 2000). Certains auteurs suggèrent que, désormais, les jeunes de 18 à 25 ans ne se considèrent pas comme des adultes (Nelson et Barry, 2005). D'après des recherches menées aux États-Unis, le fait de vivre de manière autonome par rapport à ses parents, de gérer ses propres finances et de se sentir capable de prendre des décisions par soi-même sont souvent considérés comme les principaux signes qu'une personne est vraiment adulte. (Manzoni, 2016). Cela illustre qu'on ne devient pas adulte au même moment pour tout le monde. Il convient donc de distinguer l'âge légal, qui accorde certains droits comme voter, consommer de l'alcool ou être tenu responsable devant la loi, de l'autonomie réelle, correspondant à la capacité de répondre seul à ses besoins matériels et sociaux (Beyers *et al.*, 2024).

Il est difficile d'aborder la question de la transition vers la vie adulte sans évoquer les travaux de Jeffrey Arnett qui constituent une référence incontournable dans ce domaine (Arnett, 2000). Ses recherches se concentrent principalement sur la période située entre l'adolescence et l'âge adulte, généralement comprise entre 18 et 29 ans. Durant cette période, les jeunes adultes ne sont plus des adolescents au sens strict, mais n'ont pas encore acquis toutes les compétences, responsabilités et qualités associées à la vie adulte pleinement autonome (Arnett, 2000). Ils se trouvent à un stade intermédiaire où ils gagnent peu à peu en autonomie, souvent de manière irrégulière, et où leurs choix de vie et de carrière deviennent essentiels pour définir qui ils sont (Schwartz *et al.*, 2005). Il convient de préciser que le concept d'adulte émergent n'est pas universel. Il s'applique surtout aux pays où le statut d'adulte est généralement atteint à la fin de la vingtaine et sa durée varie selon les contextes culturels (Arnett, 2000). Arnett (2004a) a distingué cinq phases que les adultes émergents traversent de manière non linéaire. Il s'agit de l'exploration identitaire, l'instabilité, l'égoïsme, l'entre-deux et les possibilités. Ces caractéristiques ont

d'abord été identifiées à partir d'entrevues menées auprès de 300 jeunes âgés de 18 à 25 ans (Arnett, 2004a; Arnett, 2004b) et ont ensuite été précisées et corroborées par plusieurs études portant sur des participants âgés de 18 à 29 ans (Arnett, 2014).

L'un des premiers aspects de l'adulte émergent peut se définir par l'exploration identitaire, c'est-à-dire une période où les jeunes adultes cherchent activement à se connaître (Schwartz *et al.*, 2005). Arnett (2000) s'appuie sur le cadre théorique d'Erikson (1950, 1968) pour souligner l'importance de l'exploration durant la transition vers la vie adulte, en particulier à travers les relations amoureuses, le parcours professionnel et la formation de la vision du monde (Lavoie-Cloutier, 2022). Cela aide les jeunes à mieux connaître leurs forces et leurs limites, à gagner en confiance et à se préparer à des engagements durables dans leur vie affective et professionnelle (Arnett, 2004 ; Meca *et al.*, 2015).

Les trajectoires vers l'âge adulte sont discontinues et présentent des variations selon les individus. (Schwartz *et al.*, 2005). Bien que cette période soit marquée par l'instabilité, celle-ci n'est pas nécessairement négative, car elle fait partie du processus d'exploration et permet à l'adulte émergent d'expérimenter différentes façons de vivre, d'acquérir de l'expérience et de renforcer sa résilience face aux imprévus (Goyette et Turcotte, 2004).

Par la suite, l'égoïsme devient une caractéristique essentielle de l'adulte émergent. À ce stade, les jeunes développent leur indépendance et peuvent prendre des décisions concernant leurs études, leur carrière et leur vie personnelle, tout en explorant ce qui leur importe réellement (Schwartz *et al.*, 2005). Cette période de focalisation personnelle constitue un temps nécessaire pour clarifier ses priorités, développer sa capacité de décision et préparer sa vie adulte de manière réfléchie.

Vient également une période un peu floue, à mi-chemin entre l'adolescence et l'âge adulte (Arnett, 2000). Les jeunes adultes ne se perçoivent plus comme adolescents, mais ne se

considèrent pas encore pleinement adultes. Ils oscillent entre le désir de liberté et le poids des responsabilités, ainsi qu'entre l'envie de tenter de nouvelles expériences et le besoin de s'engager de manière plus sérieuse (Schwartz *et al.*, 2005). Cette étape illustre toute la complexité du passage à la vie adulte.

Enfin, la cinquième phase est celle des possibilités. Les adultes émergents se caractérisent souvent par un grand optimisme et par la conviction que l'avenir offre de nombreuses opportunités (Schwartz *et al.*, 2005). Cet état d'esprit joue un rôle clé dans la construction de l'identité et pousse parfois à prendre des décisions audacieuses qui influenceront le cours de la vie future (Schwartz *et al.*, 2005).

#### *Les principales dimensions des programmes existants*

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour soutenir les jeunes sortant d'un milieu de vie substitut dans leur transition à la vie adulte (Buisières *et al.*, 2017). Aux États-Unis, différentes subventions financent des programmes locaux pour les jeunes pris en charge âgés de 16 à 21 ans. Cependant, les États ne sont pas tenus de prolonger ces services, et seuls quelques-uns choisissent de le faire (Stott, 2013). En Europe, l'Angleterre met surtout l'accent sur la prolongation des services. Les politiques actuelles prévoient un accompagnement professionnel des jeunes quittant un milieu substitut jusqu'à 21 ans, et jusqu'à 25 ans pour ceux poursuivant des études. Avant la fin de ce suivi, chaque jeune fait l'objet d'une évaluation pour s'assurer de sa préparation à l'autonomie. Ces politiques ont conduit à la création de plusieurs programmes, dont certains offrent des appartements supervisés pour faciliter la transition (Stein et Dumaret, 2011). Au Québec, des améliorations ont été apportées dans les dernières années, notamment à la suite du rapport de la *Commission Laurent* qui a mis en évidence le grand manque de services en matière de transition à la vie adulte au Québec comparativement au reste du Canada et à l'international (Gouvernement du Québec, 2021). Cette commission a permis, entre autres, de modifier les critères d'accessibilité et la durée des services dispensés par le Programme Qualification Jeunesse, offrant ainsi un accès élargi aux jeunes adultes après la majorité (Gouvernement du Québec, 2021).

Toutes ces mesures sont indispensables afin de soutenir les personnes qui deviennent adultes à partir d'un milieu de vie substitut, mais elles ne tiennent pas compte les particularités individuelles de chaque jeune. Selon Häggman-Laitila *et al.* (2019), l'individualité des jeunes n'est pas suffisamment considérée dans les services de transition vers la vie adulte. La complexité des besoins de soutien et de l'adaptation à la vie autonome requiert une approche holistique et personnalisée, ainsi qu'une collaboration interprofessionnelle qui sont essentielles pour orienter le développement des interventions (Häggman-Laitila *et al.*, 2019). Pour ce faire, la parole des principaux concernés doit être sollicitée.

### **Objectif de l'essai**

Cet essai est une recension critique des écrits portant sur les dimensions les plus importantes d'un programme de transition à la vie adulte selon les jeunes ayant eu un suivi en protection de la jeunesse. Cette démarche a pour objectif de déterminer si les services offerts répondent aux besoins réels de ces jeunes et de cibler ce qui est le plus important, selon eux, dans un programme de transition à la vie adulte.

## Méthode

La méthode choisie pour répondre à l'objectif a été la réalisation d'une revue de la littérature. Cette démarche a été effectuée entre juillet 2024 et septembre 2025. Cette technique a permis de situer la question de recherche dans le contexte actuel des connaissances.

Les références utilisées dans le présent essai ont été repérées à partir des bases de données EBSCO (APA PsycInfo, Academic Search Complete), CAIRN, INFO, Érudit, PubMed et Google Scholar. Trois concepts principaux ont guidé la recherche à cette étape. Le premier concept concernait la protection de l'enfance, le second faisait référence à la transition vers la vie adulte, et le troisième ciblait les programmes ou les interventions. Le tableau 1 détaille les mots-clés utilisés ainsi que l'équation de recherche.

**Tableau 1**

*Concepts mots-clés et équation de recherche*

Concepts	Mots-Clés et équation de recherche
Protection de l'enfance	Protection de l'enfance, protection de la jeunesse, loi sur la protection de la jeunesse, milieu de vie substitut  "Child* protecti*" OR "Youth protecti*"
Transition à la vie adulte	Transition à la vie adulte, passage à la vie adulte  (Transition*) N4 ("adult*")
Programmes	Programmes, interventions, stratégies, approche  program* OR service* OR intervention* OR strateg* OR initiative* OR approach*

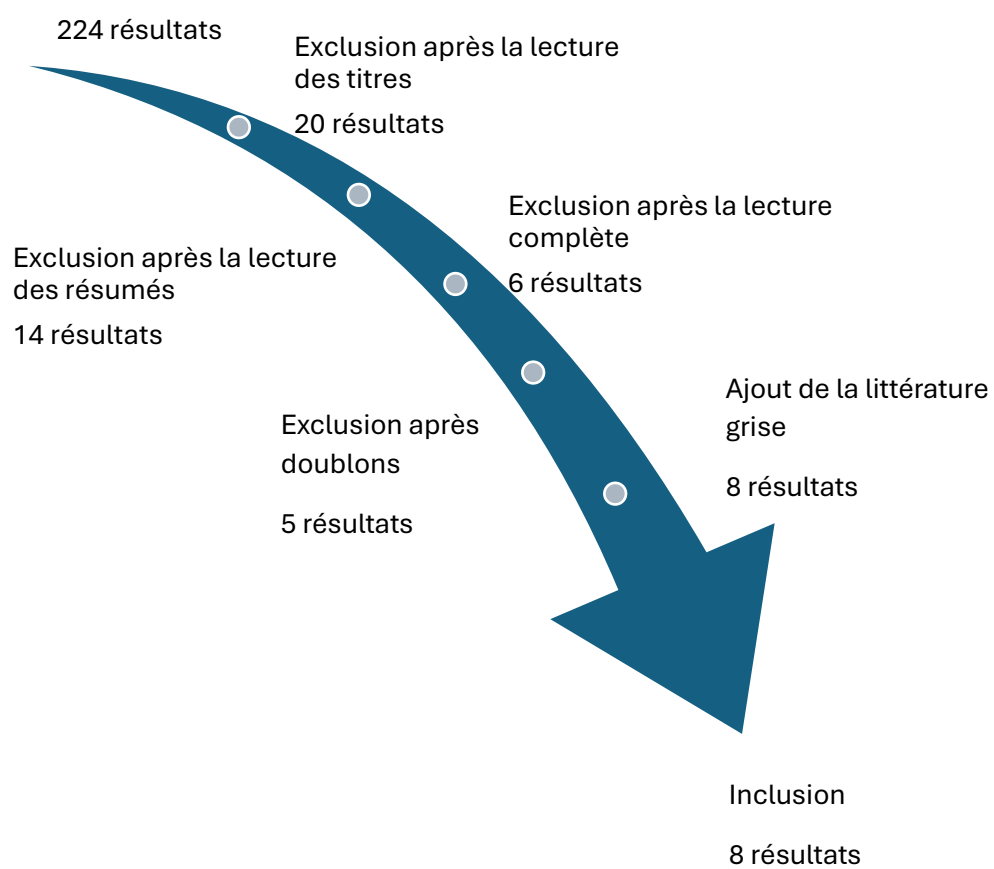
L'objectif de cette recherche étant de cibler les dimensions les plus importantes d'un programme de transition vers la vie adulte selon les jeunes ayant été suivis par la protection de la jeunesse, il allait de soi que les articles sélectionnés devaient refléter le point de vue des jeunes. Toutefois, ce critère limitait considérablement le nombre de sources disponibles et n'a donc pas été appliqué dans un premier temps.

Aucun critère relatif à l'année de publication n'avait été défini initialement. Cependant, un critère d'exclusion a rapidement été introduit afin de ne retenir que les articles publiés à partir de 2020. Cette décision se justifie par l'importance élevée des publications récentes et par l'évolution récente des programmes de transition vers la vie adulte au Québec à la suite de l'adoption du projet de loi 15 (Gouvernement du Québec, 2021).

Un critère d'exclusion concernant les jeunes en situation de handicap et les jeunes autochtones a également été ajouté. Cette décision a été prise parce que plusieurs articles concernaient spécifiquement ces populations, alors que la recherche a une visée plus large de la problématique.

Enfin, un dernier critère d'exclusion a été appliqué pour ne retenir que des articles scientifiques.

À la suite de cette démarche, 224 références ont été identifiées. La lecture des titres a permis de réduire ce nombre à vingt, puis l'analyse des résumés l'a fait passer à quatorze. La lecture intégrale de ces articles a conduit à l'exclusion de huit d'entre eux, car ils ne prenaient pas en compte le point de vue des jeunes. Le nombre total d'articles conservés pour répondre à la question de recherche à ce stade était donc de six, dont un doublon, soit cinq articles uniques. Une recherche complémentaire dans la littérature grise a permis d'ajouter trois documents pertinents, comprenant deux mémoires inédits, et un rapport de recherche. Le total des documents recensés à l'issue de la revue de la littérature s'élève donc à huit. La figure 1 illustre le processus de sélection des documents.

**Figure 1***Procédure de rétention des articles*

## Résultats

Huit articles portant sur le point de vue des jeunes ayant bénéficié de services de protection de la jeunesse et ayant effectué la transition vers la vie adulte ont été recensés, dont six en français et deux en anglais. La majorité des études recensées dans ces articles ont été menées aux États-Unis et au Canada. Une étude a été réalisée en Suisse et une autre en Espagne. Le tableau 2 présente les sept articles en détaillant leur objectif, leur devis, l'échantillon ainsi qu'un résumé des principaux résultats. Il est à noter que certains articles ne traitaient pas uniquement du point de vue des jeunes, pour cette raison, les résultats présentés ne correspondent pas à l'intégralité des données des articles recensés, mais se concentrent exclusivement sur les éléments relatifs au point de vue des jeunes.

Les résultats correspondent aux observations et perceptions rapportées par les jeunes au cours de leur participation aux différentes recherches, ainsi qu'à des informations relatives aux différences entre certains programmes. Il ne s'agit donc pas de données objectives au sens strict, mais plutôt des perceptions des jeunes, de leurs réflexions sur les aspects qu'ils ont jugés faciles ou difficiles lors de leur transition vers la vie adulte, et sur ce qu'ils ont considéré comme important dans ce processus.

Six grands thèmes structurent l'organisation de la section « résultats ». Il s'agit de l'autonomie et la gestion du quotidien, le soutien social, l'éducation et l'insertion professionnelle, la santé mentale, la stabilité résidentielle et la continuité des services.

**Tableau 2**

*Tableau résumé des articles inclus dans la recension des écrits*

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Armstrong-Heimsoth, <i>et al.</i> (2021)	<p>Identifier les forces que les jeunes issus du placement perçoivent lors de leur transition vers l'âge adulte</p> <p>Identifier les besoins que ces jeunes perçoivent dans le cadre de cette transition</p> <p>Explorer ce qui motive les jeunes ayant quitté le placement à recourir aux programmes de soutien à la transition</p> <p>Comprendre ce qui est actuellement offert aux jeunes à leur sortie du placement et ce qu'ils aimeraient changer</p> <p>Comprendre comment les réseaux sociaux et la résilience influencent les décisions concernant les services de transition</p>	<p>Mixte</p> <p>Approche qualitative afin de permettre une discussion ouverte et une meilleure compréhension</p> <p>Données quantitatives portant sur les réseaux sociaux et la résilience venaient ensuite compléter les données qualitatives</p>	<p>N = 16 jeunes adultes ayant effectué leur transition à la vie adulte à partir d'un milieu de vie substitut (8 hommes et 8 femmes)</p> <p>Les participants à l'étude comprenaient des jeunes ayant eu recours aux services de transition (N = 11) et des jeunes qui n'avaient pas initialement choisi ces services, mais qui y ont eu accès plus tard ou n'y ont pas eu recours du tout (N = 5).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes en institution développent leur autonomie plus rapidement que leurs pairs grâce à l'organisation de leurs projets.</li> <li>• Ils reconnaissent des forces personnelles telles que motivation, persistance, détermination et patience.</li> <li>• Ils ont besoin d'un soutien pour la gestion financière et d'un appui financier supplémentaire.</li> <li>• Les relations positives et stables, avec un mentor ou un pair expérimenté, sont cruciales pour l'espoir et la motivation.</li> <li>• Ils expriment des besoins pratiques : bourses, matériel technologique, vêtements pour les entrevues, aide aux CV et transport.</li> <li>• Un accès amélioré aux services, incluant la santé mentale, un démarrage plus précoce et un accompagnement continu, est souhaité pour prévenir l'itinérance.</li> </ul>

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Bernard (2021)	<p>Explorer le déroulement de la transition à la vie adulte de jeunes ayant été placés jusqu'à majorité sous la LPJ ou la LSJPA</p> <p>Documenter la continuité des suivis et des divers services qui leur étaient offerts durant le placement, et la satisfaction des jeunes adultes envers ceux-ci. Décrire les pratiques de CIP qui s'organisent en réponse aux besoins de ces jeunes adultes</p>	Qualitatif, entrevue individuelle semi-dirigée avec approche inductive et déductive	<p><math>N =</math> Onze participants répartis en trois groupes.</p> <p>Le premier (4) est constitué de jeunes adultes âgés de 21 à 28 ans ayant transité à l'âge adulte en recevant des services de la LPJ ou de la LSJPA.</p> <p>Le second groupe (3) est constitué d'intervenants du réseau de la PJ travaillant avec de jeunes adultes qui ont été placés jusqu'à majorité, dans le cadre du PQJ, ou avec des adolescents présentement placés jusqu'à majorité, dans le cadre de la LSSSS.</p> <p>Le troisième groupe (4) est constitué d'intervenants du réseau communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La transition à la vie adulte des jeunes qui sont placés jusqu'à leur majorité est difficile.</li> <li>• Les jeunes adultes de l'étude ont manqué de soutien et de repères à la fin du placement.</li> <li>• Ils ont tous expérimenté une période d'instabilité et ont manqué de préparation à la vie adulte.</li> <li>• Plusieurs rapportent avoir modifié ou abandonné leurs objectifs scolaires lors de la transition vers la vie adulte.</li> <li>• La clarification d'un projet de vie avant la fin du placement aurait été souhaitable.</li> <li>• Des enjeux de santé mentale sont présents après la majorité.</li> <li>• Le programme PQJ facilite l'accès aux services après la majorité et comble les lacunes au niveau de l'autonomie.</li> </ul>
Dumollard <i>et al.</i> (2023)	Comprendre comment le placement en centre de réadaptation influence le développement de l'autonomie des jeunes et leur transition vers la vie adulte, selon les usagers	Analyse secondaire inductive de données provenant de trois recherches qualitatives	<p><math>N = 43</math> jeunes de 16 à 35 ans ont participé aux 3 recherches dans le cadre d'entrevues individuelles de type récit de vie</p> <p>L'analyse secondaire a été effectuée sur 30 des 43</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes indiquent que la similarité entre les centres de réadaptation et un milieu carcéral crée du stress et de l'anxiété et qu'elle les coupe du monde extérieur.</li> <li>• L'encadrement rigide et le manque d'ouverture pour</li> </ul>

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
			entretiens (13 femmes et 17 hommes, âge moyen 19,8 ans). Le critère était que le jeune ait été ou soit placé en CR sous la LPJ.	<p>exprimer leurs opinions et leurs besoins nuisent à leur autonomie et à leur transition à la vie adulte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Programme qualification jeunesse (PQJ) favorise l'acquisition d'habiletés de base et de confiance en soi.</li> </ul>
Goyette <i>et al.</i> (2022)	Produire des connaissances détaillées et représentatives sur le parcours vers l'autonomie des jeunes placés pour orienter l'amélioration des services et des politiques qui les concernent.	Qualitatif Étude longitudinale en trois temps	<p>Première vague : N = 1136 jeunes québécois placés en CR sur une population cible de 2573 jeunes, ont été rencontrés alors qu'ils avaient environ 17 ans.</p> <p>Deuxième vague : N = 844 jeunes ont été rencontrés à nouveau en 2019</p> <p>Troisième vague : N = le nombre de répondants n'est pas mentionné dans l'article.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes se déclarent satisfaits du suivi, ils estiment que cela renforce leur compréhension de la vie adulte, leur confiance et leurs chances de réussite vers l'autonomie.</li> <li>Le tiers des jeunes participants au PQJ disent avoir un emploi stable.</li> <li>La moitié des jeunes participants au PQJ affirment avoir vécu de l'itinérance.</li> <li>La moitié des jeunes participants au PQJ affirment avoir vécu des enjeux de santé mentale à leur sortie des centres de réadaptation.</li> </ul>
Gullo <i>et al.</i> (2023)	Analyser l'ajustement psychosocial des jeunes sortant du système de protection de l'enfance en Espagne, ainsi que	Quantitatif	N = 150 jeunes (48,7 % de garçons ; 51,3 % de filles), âgés de 18 à 29 ans venant d'Espagne ayant vécu dans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le soutien familial et amical est faible et instable.</li> <li>La présence d'un adulte de référence s'avère cruciale pour</li> </ul>

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
	l'influence de certaines variables sociodémographiques		un milieu de vie substitut jusqu'à leur majorité.	<p>l'ajustement psychologique et le bien-être des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des jeunes déclare avoir un adulte de référence sur lequel ils pouvaient compter (76,7 %), bien que ces adultes soient principalement des professionnels (éducateurs).</li> <li>• Après la sortie du système de protection, ils ont bénéficié d'un accompagnement pour la transition pendant une moyenne d'un an et demi et cela à été bénéfique.</li> </ul>
Pauzé <i>et al.</i> (2020)	Décrire et analyser une démarche de mobilisation intersectorielle visant à soutenir l'intégration sociale et l'insertion socioprofessionnelle de jeunes vulnérables lors de leur transition à la vie adulte	Qualitatif et participatif	Échantillon mixte N = 30 participants âgés de 18 à 25 ans considérés comme vulnérables. N = 15 intervenants du réseau intersectoriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation aux mesures de soutien après la majorité est un rendez-vous essentiel et attendu.</li> <li>• Les jeunes estiment que cela leur permet de briser la solitude, d'améliorer la continuité des services et de soutenir l'insertion socioprofessionnelle.</li> <li>• Les liens créés dans ce processus sont durables et significatifs.</li> </ul>
Wassef <i>et al.</i> (2022)	Réaliser une revue rapide de la littérature afin d'identifier les différences entre les	Revue exploratoire de la littérature	K = 3 études dont les participants sont des jeunes hommes et femmes âgés de 16-26 ans, ayant quitté des	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes ne perçoivent pas l'importance de la préparation de l'autonomie et de la gestion du quotidien comme prioritaire</li> </ul>

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
	besoins des jeunes hommes et des jeunes femmes âgés de 18 à 25 ans pendant leur transition vers la vie indépendante après avoir quitté les milieux de protection de la jeunesse		milieux de protection de la jeunesse.  $N = 2\,913$ individus selon l'étude.	<p>au départ, mais cela le devient six mois après l'atteinte de la majorité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes ne considèrent pas qu'un service de soutien par rapport à l'intégration à la communauté soit important.</li> <li>• Les jeunes considèrent la scolarisation comme l'un des services de soutien des plus importants.</li> <li>• Le soutien pour accéder aux services en santé mentale, ainsi que la gestion des médicaments pour les troubles de comportement ou la santé mentale sont des services moins importants.</li> </ul>
Zollikofer (2022)	Analyser et comprendre si les dispositifs mis en place en Suisse pour accompagner les jeunes majeurs, et plus particulièrement les ex-Mineurs Non Accompagnés (MNA), après leur sortie des foyers sont suffisants, pertinents et adaptés à leurs besoins.	Qualitatif	$N = 13$ jeunes adultes (douze hommes, une femme) âgés de 19 à 24 ans ayant vécu leur transition vers la majorité dans un foyer pour mineurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes manquent d'informations pratiques et de préparation à la vie adulte : difficultés pour gérer le logement, les repas, et autres tâches quotidiennes nécessitant souvent le soutien de proches.</li> <li>• Ils ont un besoin récurrent de soutien à l'approche de la majorité pour assurer la continuité de l'accompagnement et prévenir l'isolement.</li> </ul>

Auteurs	Objectif de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
				<ul style="list-style-type: none"><li>• Leur réussite scolaire et professionnelle attribuée au soutien des professionnels dans les foyers pour mineurs non accompagnés.</li><li>• Le soutien moral, affectif et pratique des travailleurs sociaux facilite les démarches administratives, les achats, les déplacements et l'installation dans un logement.</li></ul>

## **L'autonomie et la gestion du quotidien**

À leur sortie des centres de réadaptation, de nombreux jeunes se sentent insuffisamment préparés à assumer l'autonomie et les responsabilités inhérentes à la vie adulte (Bernard, 2021). L'encadrement strict et la structure rigide imposés en centre de réadaptation axés sur la discipline et le contrôle des comportements favorisent la conformité, mais limitent le développement de compétences essentielles à la gestion du quotidien (Bernard, 2021; Dumollard *et al.*, 2023). Les jeunes décrivent une organisation quotidienne programmée, laissant peu d'espace pour expérimenter la prise de décision, la gestion de soi et des tâches courantes (Dumollard *et al.*, 2023). Ce manque d'expérimentation durant l'adolescence se traduit, une fois à l'extérieur, par un contraste marqué entre l'environnement institutionnel et la liberté soudaine, générant souvent des échecs et un sentiment d'incompétence face aux responsabilités, telles que la gestion financière, les démarches administratives ou la prise de décisions (Bernard, 2021; Dumollard *et al.*, 2023). Wassef *et al.* (2022) observent que cette dimension n'est pas prioritaire pour les jeunes à l'approche de leur majorité, mais qu'elle devient très importante six mois après leur transition à la vie adulte, notamment en ce qui concerne la gestion de leurs finances. Enfin, les jeunes adultes ayant participé à la recherche de Zollikofer (2022) en Suisse estiment qu'il y a un manque d'informations pratiques et de préparation pour la vie adulte et la compréhension du fonctionnement quotidien. Si certaines activités éducatives ont partiellement répondu à ces besoins, à leur sortie, beaucoup se trouvent confrontés à des difficultés concrètes, telles que la gestion d'un logement ou la préparation des repas, et doivent recourir au soutien de proches pour acquérir ces compétences de base (Zollikofer, 2022). Dans l'étude de Armstrong-Heimsoth, *et al.* (2021), certains jeunes ont indiqué que leur parcours en institution les avait amenés à développer leur autonomie plus rapidement que leurs pairs ayant grandi au sein de leur famille. Ils ont rapidement compris qu'il leur fallait être capables de s'organiser pour que les choses avancent. Ces jeunes soulignent également qu'ils reconnaissent en eux des forces et des qualités personnelles, telles que la motivation, la persistance, la détermination et la patience. Ils expriment toutefois le besoin d'un accompagnement supplémentaire pour renforcer leurs compétences en gestion financière, notamment en matière de budget, d'épargne et d'utilisation des services bancaires. Plusieurs d'entre eux souhaiteraient bénéficier d'un soutien financier plus important.

## **Le soutien social**

Les jeunes ayant vécu en placement rencontrent d'importantes difficultés à solliciter de l'aide, souvent renforcées par des expériences familiales et personnelles négatives, ce qui limite leur autonomie durant et après le placement. Le soutien familial et amical est généralement faible ou instable, et le soutien institutionnel, bien que présent, demeure souvent inégal et varie en fonction de la relation que le jeune a développée avec l'intervenant (Bernard, 2021; Gullo *et al.*, 2023). La majorité des jeunes de l'étude de Gullo *et al.* (2023) déclare avoir un adulte de référence sur lequel ils pouvaient compter (76,7 %), bien que ces adultes soient principalement des professionnels (éducateurs). Deux des études recensées révèlent que la présence d'un adulte de référence s'avère cruciale pour l'ajustement psychologique et le bien-être des participants (Gullo *et al.*, 2023; Pauzé *et al.*, 2020). Ces observations soulignent l'importance des relations stables et du soutien individualisé tout au long du parcours en placement. Dans le cadre de l'étude de Pauzé *et al.* (2020), il était question d'un groupe de soutien hebdomadaire qui avait pour objectif de multiplier les occasions de rencontres entre les jeunes et de favoriser l'émergence d'affinités contribuant à la création de liens plus durables (Pauzé *et al.*, 2020). Pour presque tous ces participants, le groupe hebdomadaire était un rendez-vous essentiel, offrant non seulement une rare occasion de socialiser dans un cadre sécurisant et sans jugement, mais aussi un espace où ils pouvaient librement exprimer leurs préoccupations, besoins et enjeux personnels (Pauzé *et al.*, 2020). Les participants de l'étude de Armstrong-Heimsoth *et al.* (2021) rapportent que les relations positives, même avec une seule personne, ont eu un impact significatif sur eux. La continuité des relations apparaît également comme un besoin fondamental : les jeunes souhaitent tisser des liens stables et durables avec des adultes et des pairs, basés sur la confiance et l'honnêteté. Ils considèrent que la présence constante d'un mentor ou d'un adulte bienveillant est indispensable et estiment que le soutien d'un jeune ayant déjà vécu une expérience similaire aurait pu renforcer leur espoir et leur motivation. Enfin, la recherche de Zollikofer (2022) révèle un besoin récurrent de soutien à l'approche de la majorité, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de prévenir l'isolement. En revanche, selon l'étude de Wassef *et al.* (2022), les jeunes n'ont pas perçu les services de soutien liés à leur intégration communautaire comme prioritaires et n'ont pas exprimé de besoins spécifiques dans ce domaine.

## **L'éducation et l'insertion professionnelle**

Selon Bernard (2021), les jeunes regrettent souvent d'avoir compris trop tard l'importance des études et associent l'absence de diplôme à un sentiment de honte. Bien que la collaboration entre les différents partenaires du réseau soit jugée satisfaisante, les relations avec les écoles restent parfois conflictuelles, ce qui peut décourager certains jeunes et nuire à leurs objectifs scolaires. Plusieurs rapportent avoir modifié ou abandonné leurs objectifs scolaires lors de la transition vers la vie adulte. Les projets de vie se concrétisent généralement après la fin du placement, entraînant parfois une réorientation professionnelle. Les participants estiment qu'un accompagnement plus soutenu dans l'élaboration d'un projet de vie stable, avant la fin du placement, serait souhaitable. Concernant l'emploi, le rapport de Goyette *et al.* (2022) révèle qu'un peu plus du tiers des jeunes ayant répondu au questionnaire déclarent être actifs sur le marché du travail. Wassef *et al.* (2022) observent qu'ils considèrent la scolarisation comme l'un des services de soutien des plus importants. Les jeunes adultes ayant vécu la transition vers la vie adulte à partir d'un milieu de vie substitut estiment que certains programmes destinés à leur soutien pourraient être améliorés (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). Ils suggèrent notamment un accès accru à des bourses et subventions, une aide pour l'achat de matériel technologique, de vêtements pour les entrevues, ainsi qu'un accompagnement pour la rédaction de CV et la préparation aux entretiens. Ils mentionnent également des besoins liés au transport, comme la fourniture d'une passe d'autobus (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). Pour leur part, les résultats de Zollikofer (2022) en Suisse montrent que plusieurs participants attribuent leur réussite scolaire et professionnelle au soutien reçu de divers professionnels œuvrant dans les foyers pour mineurs non accompagnés. Ce suivi individualisé a permis d'éviter toute rupture dans leur parcours et de faciliter leur insertion grâce à des mesures concrètes, telles que la constitution de dossiers de candidature et l'accompagnement aux démarches de postulation. Ainsi, l'ensemble des participants poursuit actuellement une formation.

## **La santé mentale**

La majorité des jeunes en transition vers la vie adulte ayant participé à la recherche de Bernard (2021) mentionne avoir connu, à divers moments, des épisodes de dépression et d'anxiété. Certains affirment également avoir eu des idéations suicidaires ou encore, avoir fait

des tentatives de suicide, certaines ayant nécessité une intervention médicale d'urgence (Bernard, 2021). Dans le rapport de recherche de Goyette *et al.* (2022), près de la moitié des répondants (46,5 %) rapportent avoir éprouvé un problème de santé mentale durant leur scolarité ou dans l'année précédant l'enquête. Parmi ceux ayant interrompu leurs études, plus de la moitié considèrent que ces difficultés ont contribué de façon déterminante à leur décrochage (Goyette *et al.*, 2022). Ces constats mettent en lumière l'importance du soutien en santé mentale tout au long de la transition vers la vie adulte. Pour les participants de l'étude de Wassef *et al.* (2022), le soutien pour l'accès aux services de santé mentale ainsi que l'accompagnement dans la gestion des médicaments liés aux troubles comportementaux ou à la santé mentale sont considérés comme moins prioritaires tout au long de la période étudiée. À l'inverse, Armstrong *et al.* (2021) rapportent que les participants de l'étude ont exprimé un besoin en lien avec les services de santé mentale.

### **La stabilité résidentielle**

Les personnes en transition vers l'âge adulte expriment une ambivalence face à la fin du placement, souvent attribuée à un manque de préparation et à un soutien principalement centré sur les aspects résidentiels et financiers (Bernard, 2021). La majorité des individus rapporte avoir connu une instabilité résidentielle marquée, incluant des placements temporaires et des hébergements précaires, ce qui a nui à leur sentiment d'autonomie et complexifié leur transition vers l'âge adulte (Bernard, 2021). Ces expériences illustrent les défis majeurs rencontrés lors de la transition vers l'autonomie. De tels constats rappellent que la transition vers la vie adulte reste un processus complexe, nécessitant un soutien continu et adapté aux besoins individuels. Tous considèrent la stabilité résidentielle comme une condition essentielle à l'indépendance, tandis que l'absence de logement les expose à des risques d'itinérance, de mauvaises fréquentations et de désaffiliation sociale (Bernard, 2021). Les données quantitatives du rapport de recherche de Goyette *et al.* (2022) confirment ces constats. Dans la première vague, 16,4 % des jeunes déclaraient avoir rencontré de grandes difficultés de logement, dont un tiers a dû dormir dans des lieux inadaptés et parfois même dans la rue. Selon les protagonistes de l'étude de Armstrong-Heimsoth *et al.* (2021), il serait nécessaire de fournir un accompagnement pour la recherche de logement, l'éligibilité aux services ainsi que pour meubler leur logement.

## La continuité des services

Le soutien à la sortie du placement est essentiel pour la transition vers l'autonomie. Le programme Projet Qualification des Jeunes (PQJ) facilite l'accès aux organismes communautaires et comble les lacunes de préparation à la vie adulte grâce à une approche humaine et modulée, adaptée au rythme des jeunes, contrairement aux interventions plus strictes des centres jeunesse et foyers de groupe (Bernard, 2021). Globalement, les jeunes se déclarent satisfaits du suivi, ils estiment que cela renforce leur compréhension de la vie adulte, leur confiance et leurs chances de réussite vers l'autonomie (Goyette *et al.*, 2022). En Espagne, les jeunes rapportent qu'ils ont bénéficié d'un soutien pour la transition pendant en moyenne un an et demi et que cela a eu une influence positive sur leur sentiment de bien-être (Gullo *et al.*, 2023). En Suisse, les participants de l'étude de Zollikofer (2022) estiment que le soutien moral, affectif et pratique des travailleurs sociaux facilite les démarches administratives, les achats, les déplacements et l'installation dans un logement à l'âge de la majorité. Ces expériences démontrent que, quel que soit le contexte, un accompagnement individualisé et régulier joue un rôle clé dans le renforcement de l'autonomie des jeunes. Les jeunes de l'étude de Armstrong-Heimsoth *et al.* (2021) soulignent l'effet bénéfique d'un suivi régulier de leurs progrès, assuré par des mentors disponibles pour communiquer et les encourager. Un participant a insisté sur l'importance de ce suivi : « Ça aide d'avoir quelqu'un qui vérifie constamment que je reste sur la bonne voie et qui me demande ce qui se passe dans ma vie et tout ça. » (Participant 10B, Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021, p. 11). Toujours selon ces jeunes, des améliorations pourraient être apportées en ce qui concerne l'accès à l'information sur les services et la possibilité d'en bénéficier, un point fréquemment souligné comme essentiel. Un participant a également insisté sur l'importance d'une meilleure accessibilité des services lors de la réintégration dans le système de placement : « Il ne faut pas travailler aussi dur pour réintégrer le système. Parce que toute ta vie, tu y as été, donc tu n'as pas à attendre toute ta vie pour y revenir » (Participant 8A, Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021, p. 12). Les critères limitant l'accès aux services ont conduit certains jeunes à vivre l'itinérance. Enfin, les jeunes ont exprimé le souhait que les services de transition commencent plus tôt, avec un mentorat adulte et par les pairs.

## Discussion

Le présent essai avait pour objectif de répondre à la question suivante : quelles sont les dimensions les plus importantes d'un programme de transition vers la vie adulte, selon les jeunes ayant bénéficié d'un suivi en protection de la jeunesse ? Huit études ont été examinées, chacune recueillant directement l'opinion des jeunes. Cela a permis d'identifier six catégories clés à considérer lors de leur passage vers l'autonomie. Ces catégories reflètent les dimensions jugées les plus pertinentes par les jeunes eux-mêmes pour réussir leur transition vers l'âge adulte.

La première dimension concerne l'autonomie et la gestion du quotidien. Le consensus est clair : les jeunes indiquent qu'ils ne sont généralement pas prêts à assumer toutes leurs responsabilités à l'âge de dix-huit ans (Bernard, 2021; Dumollard *et al.*, 2023; Goyette *et al.*, 2022; Pauzé *et al.*, 2020; Wassef *et al.*, 2022; Zollikofer, 2022). Sow *et al.* (2020) vont dans le même sens : l'impossibilité de planifier et d'organiser les tâches de la vie quotidienne entrave le développement, l'épanouissement et la transition vers la vie adulte. La théorie d'Arnett (2000) sur les phases de développement de l'adulte émergent suggère que le jeune adulte a envie de liberté, mais qu'il ne se sent pas prêt à assumer toutes les responsabilités du quotidien. Cela montre que la plupart des jeunes vivent cet état lorsqu'ils deviennent autonomes, et non seulement ceux qui sont sous la protection de la jeunesse. Toutefois, dans leur cas, ils n'ont souvent pas le choix d'apprendre à jongler avec le poids de ces responsabilités (Goyette, 2006). Ces constats mettent en évidence la nécessité d'accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie, tout en considérant leur parcours et leurs besoins spécifiques.

La deuxième dimension concernait le soutien social. Les jeunes expriment un sentiment de fragilité à ce niveau lors de leur transition vers l'âge adulte (Bernard, 2021; Gullo *et al.*, 2023; Pauzé *et al.*, 2020; Wassef *et al.*, 2022; Zollikofer, 2022). Alors que la plupart des jeunes de la population générale peuvent s'appuyer sur leur famille lors du passage vers la vie adulte (Gypen *et al.*, 2017), ceux qui quittent un milieu de placement doivent souvent affronter cette étape seuls, sans filet de sécurité significatif (Goyette *et al.*, 2019). De plus, les résultats d'une étude réalisée par Gauthier-Davies *et al.* (2025) observent que plus le réseau de soutien des jeunes en sortie de placement est étendu, moins ils sont à risque d'être judiciairisés, et inversement. Cela signifie que

l'absence de soutien social pour les jeunes issus de la protection de la jeunesse au moment de leur majorité les expose à un risque accru de délinquance, ce qui complique, le cas échéant, leur insertion dans la société (Ackerman *et al.*, 2024).

En lien avec l'éducation et l'insertion socioprofessionnelle, les verbalisations de ces jeunes sont également préoccupantes. Les statistiques révèlent qu'à dix-sept ans, les jeunes placés sont bien plus nombreux à décrocher (37 %) que l'ensemble des jeunes Québécois (8 %). Ils sont près de cinq fois moins nombreux à avoir atteint leur cinquième secondaire que les autres jeunes du Québec (Sow *et al.*, 2020). À dix-huit ans, il est difficile de savoir quel métier choisir, les projets professionnels changent et les jeunes ont besoin d'explorer leur identité et de réfléchir à leurs choix de vie (Arnett, 2000). Pour les jeunes suivis en protection de la jeunesse, cette étape s'avère particulièrement difficile à franchir pour diverses raisons, telles qu'un parcours scolaire perturbé et l'urgence de devoir satisfaire leurs besoins fondamentaux (Longo *et al.*, 2024). Cela laisse peu de place à une réflexion sur leur avenir professionnel. Sans oublier que les séquelles liées à un passé traumatique, combinées à l'absence de repères familiaux stables, limitent leur capacité à se projeter de façon positive dans l'avenir (Marcotte *et al.*, 2019). Ces statistiques contrastent avec certains résultats observés dans d'autres contextes, comme le montre l'étude de Zollikofer (2022) en Suisse. L'ensemble des jeunes adultes interrogés suivait une formation académique sans qu'il n'y ait eu de rupture dans son parcours scolaire ou professionnel. Une nuance peut toutefois être à considérer en raison du parcours de vie migratoire des participants de cette étude. Par ailleurs, les jeunes de l'étude de Armstrong-Heimsoth *et al.* (2021) apportent une réflexion intéressante sur une aide concrète que les jeunes recherchent afin de faciliter la poursuite de leur étude ou leur insertion professionnelle. Les besoins exprimés par les jeunes rejoignent ainsi les recherches démontrant que l'éducation constitue un facteur clé de protection contre l'exclusion sociale et la précarité. La recherche montre que l'éducation est l'un des meilleurs facteurs de protection contre l'exclusion sociale, la précarité et la judiciarisation (Pecora, 2012). Il s'agit d'une piste de réflexion intéressante pour mieux accompagner les jeunes suivis en protection de la jeunesse dans leur parcours éducatif et professionnel, en tenant compte de leurs besoins particuliers et de leur vécu.

Le discours des individus en lien avec leur santé mentale est inquiétant. Cela démontre l'importance d'un accompagnement ciblé. Afin de bien comprendre ces résultats, il est important de mettre en lumière certaines assises face à cette sphère. Les données statistiques révèlent une prévalence nettement plus élevée des diagnostics de troubles mentaux ou de la personnalité chez les jeunes et les adultes ayant été suivis en protection de la jeunesse, comparativement à la population générale (Herd *et al.*, 2023; Seker *et al.*, 2022). Au Québec, par exemple, les jeunes âgés de 18 à 20 ans ayant déjà été suivis en protection de la jeunesse consultent un psychiatre 5.9 fois plus que leurs pairs sans antécédents dans ce système (Goyette *et al.*, 2024). Les besoins de soins en santé mentale demeurent pendant la transition à la vie adulte et les ressources manquent (Gouvernement du Québec, 2021). Il y a une coupure drastique des soins offerts aux jeunes dès qu'ils atteignent la majorité, puisque les soins qui étaient assurés par les services publics ne le sont plus, et que le pont avec les services pour adultes n'est pas toujours planifié (Morissette et Gignac, 2019). Certaines ressources existent pour tenter de pallier cet écart mais il faut également une certaine autonomie et proactivité pour aller chercher de l'aide, ce qui n'est pas toujours le cas des jeunes qui viennent tout juste d'atteindre la majorité (Rosina *et al.*, 2024).

La stabilité résidentielle représente également un enjeu majeur. Les jeunes mentionnent qu'ils ont besoin de soutien à leur majorité (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). L'étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés révèle que près d'un jeune sur cinq a vécu une situation d'itinérance à sa sortie des services de protection de la jeunesse à sa majorité (Goyette *et al.*, 2019). Ces chiffres illustrent un phénomène largement documenté dans la littérature sur la transition à la vie adulte des jeunes placés. Cette même étude indique que, plus le temps passe, plus le risque d'itinérance augmente, tout comme celui de voir cette situation devenir chronique. Le constat est généralisé, de nombreuses études abordent l'importance de la stabilité résidentielle pour les jeunes sortant d'un milieu de vie substitut lors de leur transition à la vie adulte (Bernard, 2021; Gauthier-Davies *et al.*, 2025; Goyette *et al.*, 2019; Komljenovic *et al.*, 2022; Longo *et al.*, 2019). L'instabilité résidentielle entraîne par ailleurs des répercussions importantes sur la santé mentale, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que le maintien de liens de soutien, augmentant le risque d'isolement (Goyette *et al.*, 2019). Ces constats soulignent la nécessité de

mesures de soutien résidentielles adaptées pour accompagner les jeunes lors de leur sortie du système de protection de la jeunesse.

Enfin, la continuité des services apparaît comme une dimension essentielle. Tout d'abord, faire connaître les ressources d'aide en transition à la vie adulte pour la clientèle serait très pertinent (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). Tous les jeunes questionnés s'accordent sur le fait qu'un suivi régulier et prolongé est crucial pour accompagner efficacement les jeunes dans le développement de leur autonomie après la majorité (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021; Bernard, 2021; Dumollard *et al.*, 2023; Goyette *et al.*, 2022; Gullo *et al.*, 2023; Pauzé *et al.*, 2020; Wassef *et al.*, 2022; Zollikofer, 2022). Ils accordent les réussites qu'ils vivent au suivi qu'ils reçoivent de la part des intervenants après leur majorité. Cela souligne l'importance d'un accompagnement structuré et continu (Häggman-Laitila *et al.*, 2019). Il est irréaliste de considérer qu'une préparation complète à l'autonomie puisse être atteinte avant la majorité, c'est pourquoi la continuité des services au-delà de la majorité est de la plus haute importance (Bernard, 2018; Sow *et al.*, 2020; Rosenberg et Abbott, 2019).

Un constat majeur émerge : toutes ces sphères sont étroitement interconnectées et s'influencent mutuellement (Goyette *et al.*, 2024). Ainsi, pour comprendre pleinement les besoins des jeunes, il est essentiel d'analyser ces dimensions de manière globale. À la lumière des résultats des huit études examinées dans le cadre de cet essai, l'hypothèse avancée pour répondre à l'objectif est que, selon les jeunes ayant bénéficié d'un suivi en protection de la jeunesse, les dimensions les plus importantes d'un programme de soutien à la transition vers la vie adulte sont: le développement de l'autonomie, le soutien social, l'éducation et l'insertion professionnelle, la santé mentale et la stabilité résidentielle. Toutefois, c'est la continuité des services qui constitue la pierre angulaire et qui relie l'ensemble de ces dimensions. Plusieurs pays ont mis en place des programmes de préparation à la vie adulte, axés entre autres sur l'acquisition de compétences pratiques, le développement personnel, la réussite scolaire ainsi que l'intégration professionnelle (Courtney, 2009). Cependant, ces programmes présentent souvent des limites, notamment un nombre de places restreint et une durée parfois trop courte, ce qui empêche certains jeunes dans le besoin d'y avoir accès (Muir et Hand, 2018). C'est pourquoi il est essentiel de favoriser

l'accessibilité à ces services, même si le jeune n'y avait pas recours avant sa majorité. De plus, certains critères d'admissibilité limitent encore l'accès aux services, contribuant parfois à des périodes d'itinérance chez certains jeunes (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). Certains jeunes, fatigués des services de la protection de la jeunesse, sont convaincus qu'ils réussiront à s'en sortir seuls une fois majeurs (Häggman-Laitila *et al.*, 2019). Cependant, il arrive qu'un an plus tard, ils réalisent qu'ils auraient bénéficié de ce soutien (Bernard, 2021). Cependant, à ce moment-là, il y a parfois des listes d'attente et un long délai peut s'observer avant d'avoir des services (Armstrong-Heimsoth *et al.*, 2021). Au Québec, le rapport de la Commission Laurent avait pour recommandation d'élargir les critères d'admissibilité afin de venir en aide à un plus grand nombre de jeunes issus de la protection de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2021). Cette initiative s'inscrit dans une tendance plus large observée dans d'autres pays, où des mesures similaires sont mises en place pour améliorer l'accès aux services de soutien à la transition à la vie adulte (Department for Education, Royaume-Uni, 2018; Muir et Hand, 2018).

### **Impact pour la pratique psychoéducative**

Les résultats de cet essai soulignent plusieurs enjeux sur lesquels le psychoéducateur peut agir dans sa pratique professionnelle. En effet, le psychoéducateur adopte une approche globale de la personne, en prenant en compte son vécu ainsi que les interactions qu'elle entretient avec son environnement. Il considère les diverses dimensions de l'individu susceptibles d'influencer son adaptation. Par conséquent, les interventions du psychoéducateur visent à soutenir à la fois son potentiel adaptatif et son potentiel expérientiel (Leclerc *et al.*, 2020). Dans le cadre de la transition à la vie adulte des jeunes issus d'un milieu de vie substitut, le psychoéducateur peut offrir aux jeunes des occasions concrètes de s'exercer à la gestion du quotidien, à la prise de décision et à la résolution de problèmes dans un cadre bienveillant et sécurisant. Enfin, sa pratique peut également s'exercer par le biais d'un rôle-conseil auprès des intervenants œuvrant directement auprès de la clientèle dans le but de favoriser le transfert des connaissances relatives aux bonnes pratiques (Caouette, 2016). Il reste essentiel, comme le souligne cet essai, que les interventions s'inscrivent dans une logique de continuité, permettant ainsi un passage progressif et cohérent entre les services offerts avant et après la majorité.

### **Pistes d'améliorations**

Il serait pertinent de renforcer la collaboration entre le système scolaire et le système de protection de la jeunesse afin de prévenir de manière proactive le décrochage scolaire chez les jeunes suivis par la DPJ. Un partenariat plus étroit permettrait d'identifier plus tôt les signes de vulnérabilité et de mettre en place des mesures adaptées pour soutenir la réussite éducative de ces jeunes (Gouvernement du Québec, 2003; Ziani et Goyette, 2020). Par ailleurs, l'implication des milieux communautaires constitue également un levier essentiel, car ces acteurs peuvent offrir des services complémentaires et des environnements de soutien plus souples (Desmarais, 2012). Bien que des efforts pour renforcer la collaboration interprofessionnelle entre le réseau institutionnel et le secteur communautaire aient été amorcés, des progrès restent nécessaires, notamment pour améliorer la fluidité et l'efficacité de la communication (Fontaine *et al.*, 2024).

## **Conclusion**

La transition à la vie adulte pour les jeunes issus du système de protection de la jeunesse est une étape cruciale afin qu'ils puissent devenir des adultes épanouis, capables de contribuer et de participer pleinement à la vie en société. L'objectif de cet essai était d'identifier les dimensions les plus importantes selon les jeunes concernés par les programmes. Il en ressort que les programmes existants répondent relativement bien aux besoins de ce groupe, notamment en matière de stabilité résidentielle, d'insertion socioprofessionnelle, de soutien à l'éducation et de soutien social. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que ces jeunes bénéficient de services véritablement personnalisés. La continuité des services après la majorité demeure fragile et des ressources financières supplémentaires devraient être allouées pour répondre adéquatement à leurs besoins.

## Références

- Ackerman, E., Magram, J., Kennedy, T.D. (2024). Systematic review: Impact of juvenile incarceration. *Child protection and practice*. <https://doi.org/10.1016/j.chipro.2024.100083>
- Armstrong-Heimsoth, A., Hahn-Floyd, M., Williamson, H.J., Kurka, J.M., Yoo, W., Rodríguez De Jesús, S.A. (2021). Former Foster System Youth: Perspectives on Transitional Supports and Programs. *Journal of Behavioral Health Services and Research*, 48(2), 287-305. [Former Foster System Youth: Perspectives on Transitional Supports and Programs - PMC](#)
- Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist*, 55(5), 469-480. [10.1037//0003-066X.55.5.469](https://doi.org/10.1037//0003-066X.55.5.469)
- Arnett, J. J. (2004a). *Adolescence and emerging adulthood: A cultural approach* (2nd ed.). Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall.
- Arnett, J. J. (2004b). *Emerging Adulthood: The Winding Road from the Late Teens through the Twenties*. New York: Oxford University Press.
- Arnett, J. J. (2014). Presidential address: The emergence of emerging adulthood: A personal history. *Emerging Adulthood*, 2(3), 155-162.
- Australian Institute of Health and Welfare. (2025). *Child Protection Australia 2023-2024*. Repéré le 29 septembre 2025 à <https://www.aihw.gov.au/reports/child-protection/child-protection-australia-2023-24/contents/child-protection-system-in-australia>
- Blake, J.A., J. Thomas, H., M. Pelecanos, A., M. Najman, J. et G. Scott, J. (2024) Attachment in Young Adults and Life Satisfaction at Age 30: A Birth Cohort Study. *Applied Research in Quality of Life* 19, 1549-1568. <https://doi.org/10.1007/s11482-024-10297-x>
- Beyers, G., Soenens, B., Vansteenkiste, M (2024). Autonomy in adolescence: a conceptual, developmental and cross-cultural perspective. *European Journal of Developmental Psychology*, 22(2). <https://doi.org/10.1080/17405629.2024.2330734>
- Bernard, G. (2021). Transition à la vie adulte à la suite d'un placement jusqu'à la majorité: portrait des suivis et des pratiques de collaboration interprofessionnelle. [Mémoire de maîtrise inédite]. Université Laval. <https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/D%C3%A9p%C3%B4t%20final.M%C3%A9moire.111099816.pdf>
- Bernard, S. (2018). *Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec*. [https://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/05/INESSS\\_Portrait\\_transition\\_vie\\_adulte.pdf](https://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/05/INESSS_Portrait_transition_vie_adulte.pdf)
- Bussièrès, E.L, St-Germain, A., Dubé, M., et Richard, M.C. (2017). Efficacité et efficacité des programmes de transition à la vie adulte: Une revue systématique. *Psychologie Canadienne*. 58(4) 354-365. <http://dx.doi.org/10.1037/cap0000104>
- Caouette, M. (2016). *Le psychoéducateur et l'exercice du rôle-conseil. Conception et pratiques*. Béliveau Éditeur.

- Clément, M-E., Gagné, M-H. (2016). *Rapport québécois sur la violence et la santé – Chapitre 2 : La violence et la maltraitance envers les enfants*.  
[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380\\_chapitre-2.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_chapitre-2.pdf)
- Courtney, M. E. (2009). The difficult transition to adulthood for foster youth in the US: Implications for the state as corporate parent. *Social Policy Report*, 23(1), 3-18.  
<https://doi.org/10.1002/j.2379-3988.2009.tb00058.x>
- Department for Education (Royaume-Uni). (2018). *Extending Personal Adviser support to all care leavers to age 25 Statutory guidance for local authorities*.  
[https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5a93ebb940f0b67aa5087986/Extending\\_Personal\\_Adviser\\_support\\_to\\_all\\_care\\_leavers\\_to\\_age\\_25.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5a93ebb940f0b67aa5087986/Extending_Personal_Adviser_support_to_all_care_leavers_to_age_25.pdf)
- Desmarais, D. (2012). *Contre le décrochage scolaire par l'accompagnement éducatif : Une étude sur la contribution des organismes communautaires*. Presses de l'université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/contre-decrochage-scolaire-par-accompagnement-educatif-2336.html>
- Doucet, M.M., Greeson, J.K.P., Eldeeb, N. (2022). Independent living programs and services for youth « aging out » of care in Canada and the U.S.: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 142, 106630.  
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0190740922002663?via%3Dihub>
- Dumollard, M., Lacroix, I., Leclair-Malette, I.A., et Vargas Diaz, R. (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation: les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(2), 181-202.  
<https://doi.org/10.7202/1107883ar>
- Erikson, E. H. (1950). *Childhood and society*. New York, NY: Norton.
- Erikson, E. H. (1968). *Identity: Youth and crisis*. New York, NY: Norton.
- Fontaine, A., Couvrette, R., Demuyneck, C., Pivert, L. et Sousa-Caron, A. (2024). *La collaboration intersectorielle entre le réseau public de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires impliqués dans l'intervention de proximité auprès des personnes désaffiliées et marginalisées à Québec*.  
<https://www.jefar.ulaval.ca/sites/jefar.ulaval.ca/files/uploads/Rapport%20de%20recherche-Collaboration%20intersectorielle-AFontaine%20ULaval-juin2024.pdf>
- Gauthier-Davies, C., Goyette, M. et Esposito. (2025). Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien. *Revue Jeunes et Société*, 8(2), 70-97. <https://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/334/205>
- Gouvernement du Québec. (2003). *Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/soutien-eleves/MELS-MSSS-Entente-complementarite.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2009). *Secrétariat du Conseil du trésor*. Repéré le 24 septembre 2025 à <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/1137-p1>

- Gouvernement du Québec. (2021). *Rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. [www.csdepj.gouv.qc.ca](http://www.csdepj.gouv.qc.ca)
- Gouvernement du Québec. (2025a). *Bilan annuel des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux*. Repéré le 22 septembre 2025 à <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/actualites/bilan-dpj-2025>
- Gouvernement du Québec. (2025b). *Intervention du DPJ à la suite d'un signalement*. Repéré le 30 septembre 2025 à <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/protection-de-la-jeunesse/intervention-du-dpj-a-la-suite-d-un-signallement>
- Goyette, M., et Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30-44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>
- Goyette M. (2006). Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'État : quelles interventions ? *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 2, 1-25. <https://journals.openedition.org/sejed/159>
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N. & Noël, V. (2007). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95-119. <https://www.erudit.org/en/journals/ef/2007-v35-n1-ef06096/1077957ar/>
- Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A., et Silva Ramirez, R. (2019). *Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés, stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte*. <https://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>
- Goyette, M. et Blanchet, A. (2019) *Étude sur le devenir des jeunes placés Rapport sommaire de la vague 1*. [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_deposes\\_a\\_la\\_Commission/P-074\\_Rapport\\_Vague\\_1\\_Devenir\\_jeunes\\_places\\_EDJeP\\_ENAP\\_CREVAJ.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-074_Rapport_Vague_1_Devenir_jeunes_places_EDJeP_ENAP_CREVAJ.pdf)
- Goyette, M., Picard, J., Lesage-Mann, É., Esposito, E., Abdel-Baki, A., Trépanier, E. et Blanchet, A., Girard S., Bisson T., Silva Ramirez, R., Gauthier-Davies C. (2024). Une consommation de services sociaux et de santé accrue par les jeunes adultes issues de la protection de la jeunesse. [https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2024/11/SM-PJ-Novembre-2024\\_V27NovAM.pdf](https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2024/11/SM-PJ-Novembre-2024_V27NovAM.pdf)
- Gullo, F., García-Alba, L., Bravo, A., et Del Valle, J.F. (2023). The psychosocial adjustment of care leavers in their transition to adult independent living. *International Journal of Social Psychology*, 38(1), 35-65. <https://doi.org/10.1080/02134748.2022.2132747>
- Gypen, L., Vanderfaellie, J., De Maeyer, S., Belenger, L., et Van Holen, F. (2017). Outcomes of children who grew up in foster care: Systematic-review. *Children & Youth Services Review*, 6, 74-83. <https://biblioproxy.uqtr.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=a9h&AN=122772035&site=ehost-live>

- Häggman-Laitila, A., Salokekkilä, P. et Karki, S. (2018). Transition to adult life of young people leaving foster care: A qualitative systematic review. *Children and Youth Services Review*, 95, 134–143. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.08.017>
- Häggman-Laitila, A., Salokekkilä, P. et Karki, S. (2019). Young People's Preparedness for Adult Life and Coping After Foster Care: A Systematic Review of Perceptions and Experiences in the Transition Period. *Child & Youth Care Forum*, 48, 633-661. <https://doi.org/10.1007/s10566-019-09499-4>
- Herd, T., Palmer, L. et Font, S. (2023). Prevalence of Mental Health Diagnoses among Adolescents before and during Foster Care. *Journal of Developmental & Behavioral Pediatrics*, 44(4), 269-276. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10154045/pdf/nihms-1887323.pdf>
- Komljenovic, J., Esposito, T., et Goyette, M. (2022). L'efficacité des programmes de préparations à la vie adulte pour les jeunes placés concernant les dimensions de l'emploi, du logement et du réseau social. *Canadian Social Work Review*, 39(2), 49-74. <https://www.erudit.org/fr/revues/cswr/2022-v39-n2-cswr07711/1096798ar.pdf>
- Lavoie-Cloutier, C. (2022). *Vulnérabilité et transition : exploration de la transition à la vie adulte de jeunes vulnérables à partir de leur récit de vie*. [Mémoire de doctorat inédit]. Université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/6a47acfb-6622-4864-a4b7-eb8a861933c4/content>
- Leal-Ferman, P.A., Weight, C. et Latimer, E. (2022). Programs and services offered to young people transitioning out of care in Canada: A literature review. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 14(1), 7-29. <https://doi.org/10.18357/ijcyfs141202321282>
- Leclerc, D., Legault, I., Majeau, J., et Milette, M-J. (2020). *Mémoire sur la trajectoire de services destinés aux enfants vulnérables et à leurs familles*. [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_deposes\\_a\\_la\\_Commission/P-188\\_Memoire\\_OPPQ.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-188_Memoire_OPPQ.pdf)
- Longo, M. E., Goyette, M., Dumollard, M., Ziani, M. et Picard, J. (2024). *Portrait des jeunes ayant été placés sous les services de la protection de la jeunesse et leurs défis en emploi*. [https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2024/04/Rapport-EDJeP-Emploi\\_VFF-2024-04-12.pdf](https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2024/04/Rapport-EDJeP-Emploi_VFF-2024-04-12.pdf)
- Manzoni, A. (2016). Conceptualizing and measuring youth independence multidimensionally in the United States. *Acta Sociologica*, 59(4), 362-377. <https://doi.org/10.1177/0001699316653797>
- Marcotte, J., Villatte, A., Vrakas, G., et Laliberté, A. (2019) L'identité narrative de jeunes dits « vulnérables » s'apprêtant à transiter vers l'âge adulte au Québec. *Psychologie française*, 64(3), 241-255 <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2018.01.002> [Get rights and content](#)
- Marion, E. (2014). Évolution de la protection de la jeunesse : interprétation d'une technologie de gouvernementalité, la judiciarisation. *Revue intervention*, 140, 19-27. [https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/evolution\\_de\\_la\\_protection\\_marion.pdf](https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/evolution_de_la_protection_marion.pdf)

- Meca, A., Ritchie, R. A., Beyers, W., Schwartz, S. J., Picariello, S., Zamboanga, B. L., et Benitez, C. G. (2015). Identity Centrality and Psychosocial Functioning. *Emerging Adulthood*, 3(5), 327-339. <https://doi.org/10.1177/2167696815593183>
- Medrano T., Tabben-Toussaint A. (2012). *Manual 1: Child Protection Basics, FHI 360 Child Protection Toolkit*. <https://www.fhi360.org/wp-content/uploads/drupal/documents/child-protection-basics.pdf>
- Morissette, L., et Gignac, M. (2019) *Mémoire présenté à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse.
- Muir, S. et Hand, K. (2018). *Beyond 18: The Longitudinal Study on Leaving Care Wave 1 Research Report: Transition planning and preparation*. [https://aifs.gov.au/sites/default/files/publication-documents/1804\\_beyond\\_18\\_wave\\_1\\_research\\_report\\_0.pdf](https://aifs.gov.au/sites/default/files/publication-documents/1804_beyond_18_wave_1_research_report_0.pdf)
- Nelson, L. J. et Barry, C. M. (2005). Distinguishing Features of Emerging Adulthood: The Role of Self-Classification as an Adult. *Journal of Adolescent Research*, 20(2), 242-262. <https://doi.org/10.1177/0743558404273074>
- Parry, S. et Weatherhead, S. (2014), A critical review of qualitative research into the experiences of young adults leaving foster care services, *Journal of Children's Services*, 9 (4), 263-279.
- Pauzé, M., Audet, M., et Pauzé, R. (2020). Soutenir l'intégration sociale de jeunes vulnérables devant composer avec les défis de transition vers l'âge adulte. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, (1), 107-127 <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2020-1-page-107.htm>
- Pecora, P. J. (2012). Maximizing educational achievement of youth in foster care and alumni: Factors associated with success. *Children and Youth Services Review*, 34(6), 1121-1129. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.01.044>
- Rosenberg, R. et Abbott, S. (2019). Supporting Older Youth Beyond Age 18: Examining Data and Trends in Extended Foster Care. *Independent research to help children & youth thrive*. <https://www.childtrends.org/publications/supporting-older-youth-beyond-age-18-examining-data-and-trends-in-extended-foster-care>
- Rosina, R., McMaster, R., Lovecchio, V. et Wu, C.J. (2024). Young People Transitioning From Child and Adolescent to Adult Mental Health Services: A Qualitative Systematic Review. *International journal of mental health nursing*, 34(1). <https://doi.org/10.1111/inm.13439>
- Schwartz, S. J., Côté, J. E., et Arnett, J. J. (2005). Identity and agency in emerging adulthood. *Journal of Youth and Adolescence*, 37(6), 201-229. [https://www.researchgate.net/publication/225028962\\_Identity\\_and\\_Agency\\_in\\_Emerging\\_Adulthood\\_Two\\_Developmental\\_Routes\\_in\\_the\\_Individualization\\_Process](https://www.researchgate.net/publication/225028962_Identity_and_Agency_in_Emerging_Adulthood_Two_Developmental_Routes_in_the_Individualization_Process)

- Seker, S., Boonmann, C., Gerger, H., Jäggi, L., Huart, D., Schmeck, K. et Schmid, M. (2022). Mental disorders among adults formerly in out-of-home care: a systematic review and meta-analysis of longitudinal studies. *European Child & Adolescent Psychiatry*, 31, 1963-1982. <https://doi.org/10.1007/s00787-021-01828-0>
- Sow, M., Zorn, N., et Lamarre, M. (2020). *Transition vers la vie adulte des jeunes de la DPJ : regards sur les enjeux et les solutions*. [https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/OQI-2020-Transition-a-la-vie-adulte-jeunes-DPJ\\_compressed.pdf](https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/OQI-2020-Transition-a-la-vie-adulte-jeunes-DPJ_compressed.pdf)
- Stein, M., et Dumaret, A-C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), 2504-2511. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.08.029>
- Stott, T. (2013). Transitioning youth: Policies and outcomes. *Children and Youth Services Review*, 35(2), 218-227. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.10.019>
- Tomison, A.M. (2001). *A history of child protection: Back to the future?* Australian Institute of Family Studies, Family Matters. <https://search.informit.org/doi/pdf/10.3316/ielapa.745827033489610>
- Trust Family Law. (2025). *Section 47 – What Are Parents’ Rights?* Repéré le 30 septembre 2025 à <https://trust-familylaw.co.uk/section-47-what-are-parents-rights/>
- UNICEF. (2024). *Child Protection Systems Strengthening Report Card 2024*. Repéré le 29 septembre 2025 à <https://www.unicef.org/documents/child-protection-systems-strengthening-report-card-2024>
- U.S. Department of Health and Human Services (2022). *Child Maltreatment 2020*. Administration on Children, Youth and Families, & Children’s Bureau. <https://acf.gov/sites/default/files/documents/cb/cm2020.pdf>
- Wassef, Wé, Akouamba, B.S., Marcantoni, W., Mares, A., et Beauchamp, M.S. (2022). *Programme ASPIRE 2 : pratiques de soutien à l’hébergement et à l’intégration sociale de jeunes hommes, âgés de 18 à 25 ans, à la suite d’un placement en protection de la jeunesse*. [https://cdn.ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/Fichiers\\_CIUSSS\\_ODIM/Mission\\_universitaire/Transfert\\_de\\_connaissances/ASPIRE-2-vf-isbn.pdf?1670360218](https://cdn.ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/Fichiers_CIUSSS_ODIM/Mission_universitaire/Transfert_de_connaissances/ASPIRE-2-vf-isbn.pdf?1670360218)
- Ziani, M. et Goyette, M. (2020). Favoriser la réussite scolaire des jeunes issus de la protection de la jeunesse : constats sur les effets des enjeux organisationnels sur la scolarisation des jeunes hébergés en centres de réadaptation. [https://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/11/FINAL\\_Rapport-scolarisation-\\_9nov-2020-Sansfiligrane.pdf](https://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/11/FINAL_Rapport-scolarisation-_9nov-2020-Sansfiligrane.pdf)
- Zollikofer, L. (2022). *18 ans et après ? Quand majorité rime avec fin de placement*. [Mémoire de maîtrise inédite]. Université de Genève. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:160574>